

N° 6037/SG

Paris, le 11 septembre 2018

à

*Messieurs les ministres d'État,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les secrétaires d'État,
Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux
des ministères,
Mesdames et Messieurs les préfets de région,
Mesdames et Messieurs les préfets de
département,
Mesdames et Messieurs les recteurs
d'académie,
Mesdames et Messieurs les directeurs
académiques des services de l'Education
nationale*

Copies

*Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux
des entreprises, de la concurrence, de la
consommation, du travail et de l'emploi*

Objet : Accueil de 15 000 collégiens de classe de troisième scolarisés dans les établissements des réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP +) en séquence d'observation dans le secteur privé – objectifs pour l'année scolaire 2018 – 2019.

Texte de référence : Circulaire N°6027/SG du 17 juillet 2018 relative à l'accueil de 15 000 collégiens de classe de troisième scolarisés dans les établissements des réseaux d'éducation prioritaire renforcée (REP+) en stage dans les administrations relevant de l'Etat et du secteur public hospitalier.

Annexes : 1. Questions - Réponses ;
2. Tableau de répartition territoriale des objectifs d'accueil ;
3. Réseaux associatifs référents territorialement ;
4. Liste des collèges de REP+.

Résumé :

La présente circulaire précise les modalités du déploiement de 15 000 stages dans le secteur privé pour les élèves de troisième scolarisés en REP+ à compter de l'année scolaire 2018-2019 sur l'ensemble du territoire national.

La séquence d'observation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les élèves des classes de troisième, en application de l'article D. 332-14 du code de l'éducation. Elle se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales aux conditions prévues par le code du travail.

Grâce à la mobilisation des équipes éducatives et pédagogiques des collèges ainsi que des structures accueillantes, ce stage offre aux élèves un premier contact avec le monde professionnel et leur permet de découvrir les réalités concrètes du travail. Il est aussi l'occasion pour eux d'échanger, hors du contexte familial ou scolaire, avec des acteurs du monde de l'entreprise.

Cependant, si la séquence d'observation est une obligation réglementaire, la qualité des stages peut s'avérer très variable en pratique. Ainsi, les élèves de collèges situés en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) souvent issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville ont plus de difficultés à trouver des stages de qualité, faute de réseaux personnels susceptibles de les orienter ou de les accueillir.

Lors des consultations prévues par la circulaire du 22 décembre 2017 relative à l'association des parties prenantes à la co-construction de la politique de la ville organisées par les préfetures, les difficultés d'accès à une séquence d'observation en milieu professionnel de qualité sont d'ailleurs remontées comme l'illustration des inégalités subies par les élèves de REP+.

Face à cette réalité récurrente, le Président de la République a annoncé, le 22 mai 2018, la mise en place d'une bourse aux stages au bénéfice des élèves de troisième scolarisés dans les collèges REP+, alimentée en offres de stages pour moitié par les administrations publiques et pour l'autre moitié par le secteur privé. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une démarche progressive de mobilisation et d'accompagnement des acteurs territoriaux afin de renforcer la diversité et la qualité des séquences d'observation proposées.

J'ai adressé une première circulaire en date du 17 juillet aux ministres, secrétaires d'Etat, préfets, directeurs d'agences régionales de santé, recteurs d'académie pour fixer les conditions d'identification et de remontée des 15 000 offres de stages dans le secteur public.

La présente circulaire définit les modalités d'identification, de collecte et de suivi des 15 000 stages proposés dans le secteur privé pour l'année scolaire 2018-2019 et fixe le rôle des services de l'Etat dans le pilotage de cette démarche.

I. Un portail en ligne dédié : www.monstagedetroisieme.fr

Le déploiement du plan stages de troisième repose sur la construction d'un portail en ligne dédié, www.monstagedetroisieme.fr. Celui-ci est conçu comme un outil supplémentaire à la disposition des élèves et des équipes éducatives pour les appuyer dans la recherche de stages. Dès à présent, ce portail fonctionne en version de démonstration et certaines de ses fonctionnalités sont opérationnelles.

1. Un dispositif associant l'Etat et sept fondations et associations conventionnées

Le ministère de la Cohésion des territoires a conventionné avec sept fondations et associations au niveau national afin d'amorcer l'alimentation du portail en offres de stages en mobilisant leurs réseaux d'entreprises. Il s'agit de la Fondation FACE, Dégum sans stage, JOB IRL, Un stage et après !, Le réseau, Viens voir mon taf !, et Tous en stage.

En appui du CGET, l'animation nationale de ce collectif a été confiée à la fondation FACE. Outre l'apport d'offres de stage, ces associations ont pour mission : (1) de s'assurer de la bonne répartition géographique des stages proposés et de leur qualité (2) de mettre à disposition des chefs d'établissement et des équipes pédagogiques, qui le souhaitent, les outils pédagogiques nécessaires.

Afin d'assurer la meilleure coordination locale entre acteurs institutionnels et associatifs, des référents associatifs ont été désignés dans chaque département parmi ces 7 fondations et associations conventionnées. La liste territorialisée de ces référents figure à l'annexe 3. S'agissant de l'Ile de France et de l'Outre-Mer, une coordination inter-réseaux est mise en place avec désignation d'un référent associatif unique par département.

Le dispositif a vocation à monter en charge à échéance de la rentrée 2019. La mission des associations partenaires intégrera alors l'accompagnement des stagiaires auprès des équipes pédagogiques et éducatives des collèges : mobilisation de professionnels pour intervenir en classe, aide à la réalisation de CV, préparation aux entretiens,...

2. *Un mode d'utilisation simplifié*

Les entreprises et les réseaux d'entreprises peuvent d'ores et déjà déposer des offres de stage sur le portail, et il vous appartient d'en informer sans tarder, par tous moyens, les réseaux d'entreprises de vos territoires.

- il leur suffit pour cela de se rendre sur le site, de s'enregistrer, puis d'entrer leur numéro SIRET. Elles peuvent ensuite déposer leurs offres de stage en renseignant les informations clés : description, secteur, contact pour poser sa candidature,...
- l'offre sera instantanément géolocalisée et visible par les élèves de REP+ sur www.monstagedetroisieme.fr. Elle sera simultanément hébergée et consultable sur le site d'une des sept associations conventionnées, qui sera la référente de l'entreprise.
- les entreprises seront ensuite contactées directement par les élèves sur l'adresse qu'elles auront renseignée à cet effet. Si elles souhaitent être accompagnées dans l'organisation des séquences d'observation, elles peuvent solliciter l'appui de leur association référente, au moyen d'un formulaire dédié.

Les élèves pourront quant à eux utiliser le portail à partir du 1^{er} octobre 2018.

- ils devront renseigner le nom de leur collège. S'il s'agit d'un collège REP+, alors l'élève accèdera à la bourse aux stages. Sinon, il sera redirigé vers des ressources et des plateformes locales à même de l'aider dans sa recherche.
- la bourse aux stages prendra la forme d'une carte sur laquelle seront géolocalisées toutes les offres de stage du territoire. En outre, une fonction de recherche permettra de filtrer les offres sur la base de critères tels que le secteur d'activité, le secteur géographique, ou la date du stage. Chaque offre inclura le nom et l'adresse de l'entreprise ainsi qu'un bref descriptif de la séquence d'observation.
- lorsqu'un élève désirera se porter candidat à une offre de stage, il cliquera dessus et sera directement renvoyé vers le site de l'association partenaire qui héberge cette offre. Il

devra alors s'inscrire sur la plateforme de l'association afin d'avoir accès au contact pour déposer sa candidature.

3. Des modalités diversifiées d'alimentation de la bourse aux stages

Afin de constituer une offre de 15 000 stages en entreprise de qualité au bénéfice des 41 000 élèves de troisième en REP+ de métropole et des Outre-Mer, plusieurs sources d'alimentation sont prévues :

- les conventions signées entre le ministère de la Cohésion des territoires et les sept associations nationales fixant des objectifs quantitatifs à atteindre, ces partenaires sont susceptibles d'engager des démarches auprès des entreprises de votre territoire en lien avec vos services, afin de les inciter à déposer leurs offres de stage ;
- sous l'autorité des préfets de région et de département, les services de l'Etat et, en particulier les DIRECCTE, contribueront à l'alimentation du portail www.monstagedetroisieme.fr en offres complémentaires, en mobilisant à cette fin leurs partenaires des chambres consulaires et leurs réseaux entrepreneuriaux. Les entreprises signataires des Chartes Entreprises et Quartiers seront prioritairement sollicitées¹;
- les recteurs, en s'appuyant notamment sur les délégués académiques à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC) et les partenariats établis dans le cadre de la mission Ecole-Entreprise, mobiliseront leurs réseaux d'entreprises (notamment via les comités locaux Education Economie et les pôles de stages) afin d'inciter celles-ci à déposer des offres ;
- dans un second temps, des conventions ont parallèlement vocation à être établies entre certains grands groupes nationaux et l'Etat.

II. Les objectifs quantifiés d'accueil d'élèves de troisième des REP+

Afin d'atteindre l'objectif national de 15 000 stages au sein des entreprises et associations, des objectifs sont fixés pour chaque région et département (annexe 2), selon des modalités identiques à celles utilisées pour fixer les 15 000 stages au sein du secteur public, notamment en fonction du nombre d'élèves des collèges de REP+ présents sur chaque territoire.

Dans le cas de l'Ile-de-France, les objectifs départementaux sont indicatifs.

Il est demandé aux préfets de région, en lien avec les préfets de département, les services de l'Education nationale et les associations conventionnées, de faire remonter au CGET (monstagedetroisieme@cget.gouv.fr) pour le 15 octobre un relevé du nombre de stages recensés dans leur territoire (par région et par département).

¹ NB : cet outil de mobilisation des entreprises en faveur des habitants des quartiers en politique de la ville est appelé à évoluer avec la mise en œuvre du Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises (PaQte), qui fera prochainement l'objet d'une circulaire *ad hoc*.

III. L'animation du plan

1. *Le pilotage national*

Un comité national de suivi piloté par les services du ministère de la Cohésion des territoires (CGET) est mis en place. Il inclut les services des ministères en charge de l'Education nationale, de l'Economie et de la Fonction publique.

Le comité national de suivi :

- définit les cibles par territoire à atteindre ;
- examine l'atteinte dans chaque région des cibles définies au regard des données agrégées par le portail www.monstagedetroisieme.fr ;
- peut émettre des propositions sur le périmètre du plan ;
- suit la mise en œuvre des partenariats associatifs conclus au niveau national pour l'animation du plan et peut proposer des évolutions.

2. *Le pilotage territorial*

Le niveau opérationnel est le département, sous le pilotage conjoint du préfet et du directeur académique des services de l'éducation nationale. Ils s'appuient sur l'association désignée référente dans leur territoire (ou sur la coordination inter-réseaux) ainsi que sur les autres associations conventionnées présentes localement :

- le préfet prend contact dès publication de la circulaire avec l'association référente (annexe 3) dans son territoire. Les services du CGET (monstagedetroisieme@cget.gouv.fr) sont à la disposition du préfet pour toute question ;
- il désigne d'ici le 30 septembre un référent « stage de troisième » chargé du suivi de la mise en œuvre du dispositif à communiquer au CGET à l'adresse suivante (monstagedetroisieme@cget.gouv.fr). Ce référent peut utilement être le même que celui en charge du suivi des stages dans le secteur public (cf. circulaire du 17 juillet) ;
- il informe et mobilise, notamment avec le concours de l'UT DIRECCTE, le réseau local d'entreprises et les réseaux consulaires. Il peut organiser une réunion de mobilisation en y associant les services de l'éducation nationale, l'association conventionnée référente, les entreprises signataires de la Charte Entreprises et quartiers et les collectivités ;
- il s'assure de la complémentarité entre www.monstagedetroisieme.fr et les démarches, en particulier les plateformes de stages, développées par les collectivités territoriales locales. Le ministre de la Cohésion des territoires a écrit en ce sens aux collectivités concernées pour leur indiquer que les offres qu'elles collectent peuvent être ajoutées sur la plateforme si elles le souhaitent ;
- le directeur des services de l'éducation nationale réunit les chefs d'établissement concernés au mois de septembre pour leur présenter le dispositif. Il peut utilement associer l'association référente, les autres associations et fondations conventionnées et la préfecture. Il demande aux chefs d'établissement de lui faire remonter d'ici le 1^{er} octobre les périodes de séquences d'observation fixées pour chaque établissement et communique cette information à la préfecture et à l'association référente ;

- il communique au recteur et informe le préfet d'éventuelles difficultés locales dans l'atteinte des objectifs fixés ;
- L'association référente localement (annexe 3) a pour mission de coordonner l'action des différentes associations locales et d'être le point de contact avec les services de l'Etat.

Le niveau régional est en appui du niveau départemental :

- le préfet de région consolide les remontées pour chaque département, avec l'aide du rectorat et des associations conventionnées et les adresse au CGET. Il s'assure, en lien avec les préfets de département et les services départementaux de l'éducation nationale, de l'atteinte des objectifs définis à l'annexe 2 ;
- le préfet de région et le recteur veillent à associer les régions, en charge de l'information relative à l'orientation, au dispositif ;
- le préfet de région et le recteur s'assurent, en particulier en Ile-de-France et en outre-mer, de l'adéquation entre l'offre régionale de stages et les cibles départementales lorsque ces dernières excèdent l'offre de stages départementale, dans le respect des contraintes d'accessibilité des stages proposés aux collégiens de classe de troisième.

3. L'animation de proximité du plan

Le nouveau portail mis en place et le plan global stages de 3^e REP+ ont pour seuls buts de venir en appui à l'action des collèges, des élèves, de leurs familles et des structures accueillantes :

- chaque collège REP+ est responsable de l'organisation de la semaine retenue pour les stages des élèves de troisième. L'équipe pédagogique et éducative prépare ses élèves à ce stage. La recherche active d'un lieu de stage par les élèves eux-mêmes doit être encouragée. A la rentrée scolaire, un vade-mecum sera adressé aux établissements scolaires pour les accompagner dans la mise en place de ce nouveau dispositif ;
- dans un même bassin pédagogique, les établissements concernés veilleront autant que possible à ne pas retenir tous la même semaine de stage afin de faciliter l'accès de leurs élèves aux stages proposés par les entreprises et les administrations publiques. Cette programmation pourra être coordonnée par les services de l'IA-DASEN, qui communiqueront à l'association référente localement les dates prévues pour la séquence d'observation ;
- le chef d'établissement ainsi que l'équipe pédagogique et éducative (professeur principal, conseiller principal d'éducation, notamment) se tiennent informés des difficultés que rencontreraient certains élèves à trouver un stage de qualité. Ils peuvent en alerter l'association référente un mois avant la date prévue du stage.

Je vous remercie pour votre implication pour la mise en œuvre opérationnelle de ce dispositif dès la rentrée 2018-2019.


Edouard PHILIPPE

ANNEXE 1 - QUESTIONS - REPONSES

Quels sont les objectifs de la période d'observation ?

L'objectif de ce stage ne se limite pas à la possibilité donnée à l'élève de choisir le « métier qu'il voudra faire plus tard ». Il est aussi d'enrichir sa culture générale citoyenne en lui faisant découvrir :

- le monde économique et professionnel (entreprise, administration, association) ;
- un environnement très différent du milieu scolaire, dans une grande autonomie ;
- les réalités concrètes du travail, déconstruisant certains préjugés ;
- les compétences et le savoir-être nécessaires à l'exercice de certains métiers.

Quel est le cadre réglementaire ?

Article D. 332-14. Code de l'éducation : « Afin de développer les connaissances des élèves sur l'environnement technologique, économique et professionnel, et notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation, l'établissement peut organiser, dans les conditions prévues par le code du travail, des visites d'information et des séquences d'observation dans des entreprises, des associations, des administrations, des établissements publics ou des collectivités territoriales. En classe de troisième, tous les élèves accomplissent une séquence d'observation en milieu professionnel. »

Comment déposer une offre de stage ?

Depuis la fin du mois de juillet, vous pouvez déposer des stages – à tout moment de l'année – sur le portail national

www.monstagedetroisieme.fr

A qui m'adresser pour organiser l'accueil des élèves de Troisième ?

Pour les administrations, des référents « stage de troisième » sont désignés dans chaque ministère et dans chaque département, selon les modalités fixées par la circulaire du 17 juillet 2018.

Pour le secteur privé, le ministère de la Cohésion des territoires a conventionné avec sept associations notamment pour accompagner les structures accueillantes dans les séquences d'observation.

Quelles formes peuvent prendre le stage ?

Le stage individuel.

Un élève est accueilli tout au long de la semaine par un professionnel qu'il suit dans l'ensemble de ses activités.

Lorsqu'un élève est passionné par un métier c'est vraiment l'occasion de le découvrir et de nouer une relation forte avec le professionnel. Il peut être pertinent de lui proposer de découvrir d'autres métiers ou d'autres services présents au sein de l'entreprise ou de l'administration.

Le stage duo

C'est le même format que le stage individuel mais avec deux élèves, de préférence une fille et un garçon ou deux élèves de milieux sociaux différents.

Il favorise les regards croisés et les échanges. Cela permet aussi de travailler sur les représentations de genre ou de situation sociale.

Le stage mutualisé

C'est un stage collectif qui concerne 12 à 15 élèves qui passent d'une entreprise ou d'un service à un autre à raison d'une journée par service. Il est bon que la dernière demi-journée soit consacrée à un bilan et à une préparation du rapport de stage. Cela peut être pris en charge par l'un des services ou l'un de sites.

Les services sont peu désorganisés par le stage. Les élèves découvrent de nombreux métiers.

Le stage mixte

C'est un stage collectif de 12 à 15 élèves selon la taille de la structure qui reçoit les élèves. Ils sont accompagnés individuellement sur 5 demi-journées par un tuteur et ont des temps de travail collectif : découverte du milieu, visite des services, présentations de différents métiers...

La charge qui pèse sur les tuteurs individuels est modeste et les services sont peu désorganisés. Il est souhaitable d'adresser un planning très précis adressé à chaque élève.

Comment organiser votre stage ?

Vous pouvez vous appuyer sur les documents pédagogiques proposés par l'ONISEP sur la plateforme : <https://www.monstageenligne.fr>

ou bien : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College/Stages-au-college/Presentation-du-stage-de-3e>

et par la direction générale de l'enseignement scolaire sur EDUSCOL.

(<http://eduscol.education.fr/cid46879/sequence-d-observation-en-classe-de-troisieme.html>)

Combien de temps dure le stage ?

5 jours

Quand ont lieu les stages ?

Ils peuvent être effectués à tout moment de l'année scolaire. Généralement, ils sont programmés entre les mois de novembre et de mars. N'hésitez pas à en parler à votre interlocuteur au sein du collège.

Qui contacter dans un collège ?

Le chef d'établissement ou son adjoint(e).

Comment gérer la convention de stage ?

Avant la venue du ou des stagiaire(s), il convient que vous ayez signé la convention qui vous lie à la famille et au collège. Vous pouvez trouver la convention type :

<http://www.education.gouv.fr/cid107211/le-stage-de-3e.html>

C'est le collège ou les élèves qui vous adressent ces conventions. Elles seront certainement dématérialisées dans les prochains mois.

Horaires

Ils ne peuvent excéder 7 heures par jour.

Ils pourront être arrêtés après discussion avec le collège et les parents de l'élève et prendre en considération le temps de transport entre le collège et le lieu de stage.

Trajet

Lorsque le stage est collectif, il est possible de demander que les élèves soient accompagnés par un adulte : assistant d'éducation, assistant pédagogique, volontaire du service civique,...

Accueil

C'est un moment symbolique fort. Un temps d'accueil ainsi que la distribution de documents de présentation de la structure sont toujours les bienvenus.

Repas

Si une invitation au restaurant administratif ou de l'entreprise n'est pas possible, veillez à mettre à disposition un lieu adapté pour une pause déjeuner.

La fin du stage

Tout comme un temps d'accueil, un mot de clôture associant l'ensemble des collaborateurs est toujours le bienvenu.

Communication interne

Les outils de communication interne au service permettent d'annoncer la venue des stagiaires mais aussi de valoriser l'action.

Pensez à la distribution de formulaires relatifs au droit à l'image en amont du stage.

Quelles bonnes pratiques peuvent être utilisées ?

De bonnes pratiques se sont, développées au fur et à mesure des années d'application de cette mesure. Celles-ci permettent de renforcer l'intérêt pédagogique de la séquence d'observation en milieu professionnel et peuvent amener les équipes éducatives à solliciter les tuteurs de stage :

- Avant le stage, pour un échange avec l'équipe pédagogique sur les objectifs et le déroulement du stage, ou pour une intervention de sensibilisation aux codes de l'entreprise en classe ;
- Après le stage, pour participer à un jury devant lequel l'élève présentera oralement son rapport ou à toute autre forme de restitution (récits, reportages, mises en scène).

Le stage de troisième s'inscrit dans un temps scolaire

- Ce stage donne lieu à un rapport écrit et/ou à une présentation orale : il convient donc que les élèves prennent des notes.
- Il est important qu'ils adoptent une attitude conforme à leur présence dans une administration ou une entreprise (ponctualité, respect des règles...).
- Vous pouvez évidemment leur confier des tâches mais elles seront nécessairement modestes et devront avoir du sens qu'il vous faudra expliciter.
- Lorsque vous avez une réunion, ils peuvent vous accompagner et prennent conscience de la réalité de votre quotidien.

Comment définir en quelques mots un stage de qualité ?

- ✓ C'est un stage qui a été préparé.
Le collège a reçu toutes les informations relatives à l'entreprise qui reçoit les stagiaires tandis que les professeurs principaux ont reçu les outils de communication et ont pu préparer leurs élèves.
- ✓ Une association a éventuellement pu intervenir dans le collège pour replacer le stage dans un contexte plus large et lui donner du sens.
- ✓ C'est un stage qui permet à l'élève de construire son projet d'orientation.
- ✓ C'est un stage bien organisé en amont : au sein de chacune de vos entreprises ou de chacun de vos services, un comité de pilotage de 2 ou 3 personnes suffit amplement.
- ✓ C'est un stage qui fait l'objet d'une communication en interne et qui ne se substitue pas aux habituels stages des enfants du personnel. C'est un stage qui donne satisfaction aux élèves et aux professionnels, à l'établissement scolaire comme à l'entreprise.
- ✓ C'est un stage qui se déroule sans difficulté pour le service d'accueil. Demander au collège la présence à plein temps d'un surveillant (assistant d'éducation) est gage de ponctualité, de sérénité durant les temps de trajet et de quiétude lors des pauses méridiennes lorsque le stage est collectif.
- ✓ C'est un stage qui valorise les agents qui se sont investis dans l'accueil des élèves.

Pour d'autres questions, le Ministère de l'éducation nationale a mis en ligne un tutoriel :

<http://www.education.gouv.fr/cid107211/le-stage-de-3e.html>

**ANNEXE 2 : TABLEAU DE REPARTITION TERRITORIALE DES OBJECTIFS
D'ACCUEIL**

Auvergne-Rhône-Alpes	1391
AIN	142
ALLIER	44
DROME	24
ISERE	81
LOIRE	101
PUY-DE-DOME	149
RHONE	800
SAVOIE	50
Bourgogne-Franche-Comté	220
COTE D'OR	27
DOUBS	158
TERRITOIRE DE BELFORT	35
Bretagne	41
ILLE-ET-VILAINE	41
Centre-Val de Loire	383
CHER	30
EURE-ET-LOIR	87
INDRE	33
INDRE-ET LOIRE	60
LOIR-ET-CHER	80
LOIRET	92
Corse	25
HAUTE-CORSE	25
Grand Est	1382
ARDENNES	92
AUBE	87
BAS-RHIN	250
HAUT-RHIN	418
HAUTE-MARNE	34
MARNE	185
MEURTHE-ET-MOSELLE	54
MEUSE	32
MOSELLE	191
VOSGES	38
Guadeloupe	38
GUADELOUPE	38
Guyane	600
GUYANE	600
Hauts-de-France	2460
AISNE	212
NORD	1250
OISE	305
PAS-DE-CALAIS	504
SOMME	188

Ile-de-France	3416
ESSONNE	359
HAUTS DE SEINE	125
PARIS	166
SEINE-ET-MARNE	206
SEINE-SAINT-DENIS	1686
VAL-D'OISE	147
VAL-DE-MARNE	431
YVELINES	297
La Réunion	467
LA REUNION	467
Martinique	101
MARTINIQUE	101
Mayotte	294
MAYOTTE	294
Normandie	571
CALVADOS	30
EURE	90
MANCHE	40
ORNE	32
SEINE-MARITIME	379
Nouvelle Aquitaine	361
CHARENTE	51
CHARENTE-MARITIME	53
CORREZE	42
GIRONDE	120
HAUTE-VIENNE	38
VIENNE	56
Occitanie	985
GARD	252
HAUTE-GARONNE	178
HERAULT	374
PYRENEES-ORIENTALES	181
PACA	1897
ALPES-MARITIMES	182
BOUCHES-DU-RHONE	1331
VAR	140
VAUCLUSE	244
Pays de la Loire	367
LOIRE-ATLANTIQUE	152
MAINE-ET-LOIRE	55
MAYENNE	38
SARTHE	122
Total	15000

ANNEXE 3 – RESEAUX ASSOCIATIFS REFERENTS TERRITORIALEMENT

DEPARTEMENT	ACADEMIE	Animateur territorial	Contact
AIN	LYON	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
AISNE	AMIENS	Le Reseau	stage.lereseau@lereseau.asso.fr
ALLIER	CLERMONT-FERRAND	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
ALPES-MARITIMES	NICE	FACE Nice	stage3e-facenice@fondationface.org
ARDENNES	REIMS	Le Reseau	stage.lereseau@lereseau.asso.fr
AUBE	REIMS	Le Réseau	stage.lereseau@lereseau.asso.fr
BAS-RHIN	STRASBOURG	Viens Voir MonTaf	contact@viensvoirmontaf.fr
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	Degun sans stage	degunsansstage@centrale-marseille.fr
CALVADOS	CAEN	FACE Normandie	stage3e-facenormandie@fondationface.org
CHARENTE	POITIERS	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
CHARENTE-MARITIME	POITIERS	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
CHER	ORLEANS-TOURS	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
CORREZE	LIMOGES	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
COTE D'OR	DIJON	FACE Grand Besançon	stage3e-facegrandbesancon@fondationface.org
DOUBS	BESANCON	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
DROME	GRENOBLE	Le Réseau	stage.lereseau@lereseau.asso.fr
ESSONNE	VERSAILLES	Coordination inter-réseaux	monstagede3e.idf@gmail.com
EURE	ROUEN	FACE Normandie	stage3e-facenormandie@fondationface.org
EURE-ET-LOIRE	ORLEANS-TOURS	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
GARD	MONTPELLIER	FACE Gard	stage3e-facegard@fondationface.org
GIRONDE	BORDEAUX	Viens Voir MonTaf	contact@viensvoirmontaf.fr
GUADELOUPE	GUADELOUPE	Coordination inter-réseaux	monstagede3e.outremer@gmail.com
GUYANE	GUYANE	Coordination inter-réseaux	monstagede3e.outremer@gmail.com
HAUT-RHIN	STRASBOURG	FACE Alsace	stage3e-facealsace@fondationface.org
HAUTE-CORSE	CORSE	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
HAUTE-GARONNE	TOULOUSE	JobIRL	Agnes.montnerle@jobirl.com
HAUTE-MARNE	REIMS	Le Réseau	stage.lereseau@lereseau.asso.fr
HAUTE-VIENNE	LIMOGES	FACE Limousin	stage3e-facelimousin@fondationface.org
HAUTS DE SEINE	VERSAILLES	Coordination inter-réseaux	monstagede3e.idf@gmail.com

HERAULT	MONTPELLIE R	FACE Hérault	stage3e- faceherault@fondationface.org
ILLE-ET- VILAINE	RENNES	Viens Voir MonTaf	contact@viensvoirmontaf.fr
INDRE	ORLEANS- TOURS	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
INDRE-ET LOIRE	ORLEANS- TOURS	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
ISERE	GRENOBLE	Le Réseau	stage.lereseau@lereseau.asso.fr
LA REUNION	LA REUNION	Coordination inter- réseaux	
LOIRE-ET-CHER	ORLEANS- TOURS	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
LOIRE	LYON	FACE Loire	stage3e-faceloire@fondationface.org
LOIRE- ATLANTIQUE	NANTES	FACE Loire Atlantique	stage3e- faceloireatlantique@fondationface.org
LOIRET	ORLEANS- TOURS	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
MAINE-ET- LOIRE	NANTES	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
MANCHE	CAEN	FACE Normandie	stage3e- facenormandie@fondationface.org
MARNE	REIMS	Le Réseau	stage.lereseau@lereseau.asso.fr
MARTINIQUE	MARTINIQUE	FACE Martinique – Le Réseau	monstagede3e.outremer@gmail.com
MAYENNE	NANTES	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
MAYOTTE	MAYOTTE	Coordination inter- réseaux	monstagede3e.outremer@gmail.com
MEURTHE-ET- MOSELLE	NANCY-METZ	FACE	stage3e-mem@fondationface.org
MEUSE	NANCY-METZ	FACE	stage3e-meuse@fondationface.org
MOSELLE	NANCY-METZ	FACE	stage3e-moselle@fondationface.org
NORD	LILLE	FACE	FACE MEL : Anne-Laure Druon, directrice adjointe : al.druon@fondationface.org Flavien Leroy, chargé de mission : f.leroy@fondationface.org
OISE	AMIENS	Le Réseau	stage.lereseau@lereseau.asso.fr
ORNE	CAEN	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
PARIS	PARIS	Coordination inter- réseaux	monstagede3e.idf@gmail.com
PAS-DE-CALAIS	LILLE	FACE	stage3e- facecotedopale@fondationface.org
PUY-DE-DOME	CLERMONT- FERRAND	Le réseau	stage.lereseau@lereseau.asso.fr
PYRENEES- ORIENTALES	MONTPELLIE R	FACE Pays Catalan	stage3e- facepayscatalan@fondationface.org
RHONE	LYON	JobIRL	Angelique.figari@jobirl.com
SARTHE	NANTES	Viens voir mon taf	contact@viensvoirmontaf.fr
SAVOIE	GRENOBLE	Le réseau	stage.lereseau@lereseau.asso.fr

SEINE-MARITIME	ROUEN	FACE Normandie	stage3e-facenormandie@fondationface.org
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	Coordination inter-réseaux	monstagede3e.idf@gmail.com
SOMME	AMIENS	Le Réseau	stage.lereseau@lereseau.asso.fr
TERRITOIRE DE BELFORT	BESANCON	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
VAL-D'OISE	VERSAILLES	Coordination inter-réseaux	monstagede3e.idf@gmail.com
VAL-DE-MARNE	CRETEIL	Coordination inter-réseaux	monstagede3e.idf@gmail.com
VAR	NICE	FACE Var	stage3e-facevar@fondationface.org
VAUCLUSE	AIX-MARSEILLE	FACE Vaucluse	stage3e-facevaucluse@fondationface.org
VIENNE	POITIERS	Un Stage Et Après	equipe@usea.fr
VOSGES	NANCY-METZ	FACE Vosges	stage3e-facevosges@fondationface.org
YVELINES	VERSAILLES	Coordination inter-réseaux	monstagede3e.idf@gmail.com

ANNEXE 4 : LISTE DES COLLEGES DE REP+

DEPARTEMENT	ACADEMIE	COMMUNE	PATRONYME	EP 2016
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	ARLES	AMPERE	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 02	VIEUX PORT	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 02	JEAN CLAUDE IZZO	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 03	VERSAILLES	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 03	BELLE DE MAI	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 03	EDGAR QUINET	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 13	EDMOND ROSTAND	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 13	AUGUSTE RENOIR	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 13	JACQUES PREVERT	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 13	STEPHANE MALLARME	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 14	HENRI WALLON	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 14	EDOUARD MANET	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 14	MASSENET	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 14	CLAIR SOLEIL	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 14	ALEXANDRE DUMAS	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 14	PYTHEAS	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 14	MARIE LAURENCIN	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 15	ARTHUR RIMBAUD	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 15	VALLON DES PINS	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 15	ELSA TRIOLET	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 15	JEAN MOULIN	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 15	JULES FERRY	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 15	ROSA PARKS	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MARSEILLE 16	HENRI BARNIER	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	MIRAMAS	MIRAMARIS	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	PORT-DE-BOUC	FREDERIC MISTRAL	REP+
BOUCHES-DU-RHONE	AIX-MARSEILLE	VITROLLES	HENRI FABRE	REP+
VAUCLUSE	AIX-MARSEILLE	AVIGNON	JOSEPH ROUMANILLE	REP+
VAUCLUSE	AIX-MARSEILLE	AVIGNON	JEAN BRUNET	REP+
VAUCLUSE	AIX-MARSEILLE	AVIGNON	ANSELME MATHIEU	REP+
VAUCLUSE	AIX-MARSEILLE	AVIGNON	GERARD PHILIPPE	REP+

VAUCLUSE	AIX-MARSEILLE	CARPENTRAS	ALPHONSE DAUDET	REP+
VAUCLUSE	AIX-MARSEILLE	CAVAILLON	PAUL GAUTHIER	REP+
AISNE	AMIENS	BOHAIN-EN-VERMANDOIS	HENRI MATISSE	REP+
AISNE	AMIENS	LAON	CHARLEMAGNE	REP+
AISNE	AMIENS	SAINT-QUENTIN	MONTAIGNE	REP+
AISNE	AMIENS	SOISSONS	GERARD PHILIPPE	REP+
OISE	AMIENS	BEAUVAIS	HENRI BAUMONT	REP+
OISE	AMIENS	BEAUVAIS	CHARLES FAUQUEUX	REP+
OISE	AMIENS	COMPIEGNE	ANDRE MALRAUX	REP+
OISE	AMIENS	CREIL	GABRIEL HAVEZ	REP+
OISE	AMIENS	MONTATAIRE	ANATOLE FRANCE	REP+
SOMME	AMIENS	AMIENS	CESAR FRANCK	REP+
SOMME	AMIENS	AMIENS	ARTHUR RIMBAUD	REP+
SOMME	AMIENS	AMIENS	ETOUVIE	REP+
SOMME	AMIENS	AMIENS	GUY MARESCHAL	REP+
DOUBS	BESANCON	BESANCON	DIDEROT	REP+
DOUBS	BESANCON	BETHONCOURT	ANATOLE FRANCE	REP+
DOUBS	BESANCON	MONTBELIARD	LOU BLAZER	REP+
TERRITOIRE DE BELFORT	BESANCON	BELFORT	SIMONE SIGNORET	REP+
GIRONDE	BORDEAUX	BORDEAUX	BLANQUI	REP+
GIRONDE	BORDEAUX	LORMONT	GEORGES LAPIERRE	REP+
GIRONDE	BORDEAUX	LORMONT	MONTAIGNE	REP+
CALVADOS	CAEN	CAEN	MARCEL PAGNOL	REP+
MANCHE	CAEN	CHERBOURG-OCTEVILLE	LES PROVINCES	REP+
ORNE	CAEN	ALENCON	LOUISE MICHEL	REP+
ALLIER	CLERMONT-FERRAND	MONTLUCON	JEAN ZAY	REP+
ALLIER	CLERMONT-FERRAND	MONTLUCON	JULES VERNE	REP+
PUY-DE-DOME	CLERMONT-FERRAND	CLERMONT-FERRAND	LA CHARME	REP+
PUY-DE-DOME	CLERMONT-FERRAND	CLERMONT-FERRAND	CHARLES BAUDELAIRE	REP+
PUY-DE-DOME	CLERMONT-FERRAND	CLERMONT-FERRAND	ALBERT CAMUS	REP+
HAUTE-CORSE	CORSE	BASTIA	SAINT-JOSEPH	REP+
SEINE-ET-MARNE	CRETEIL	MEAUX	HENRI DUNANT	REP+
SEINE-ET-MARNE	CRETEIL	MEAUX	ALBERT CAMUS	REP+
SEINE-ET-MARNE	CRETEIL	MELUN	LES CAPUCINS	REP+
SEINE-ET-MARNE	CRETEIL	MONTEREAU-FAULT-YONNE	ANDRE MALRAUX	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	AUBERVILLIERS	JEAN MOULIN	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	AUBERVILLIERS	HENRI WALLON	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	AUBERVILLIERS	ROSA LUXEMBURG	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	AULNAY-SOUS-BOIS	PABLO NERUDA	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	AULNAY-SOUS-BOIS	CLAUDE DEBUSSY	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	BOBIGNY	REPUBLIQUE	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	BONDY	JEAN ZAY	REP+

SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	CLICHY-SOUS-BOIS	ROMAIN ROLLAND	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	CLICHY-SOUS-BOIS	LOUISE MICHEL	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	CLICHY-SOUS-BOIS	ROBERT DOISNEAU	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	EPINAY-SUR-SEINE	ROGER MARTIN DU GARD	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	EPINAY-SUR-SEINE	JEAN VIGO	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	LA COURNEUVE	GEORGES POLITZER	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	LA COURNEUVE	RAYMOND POINCARE	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	LA COURNEUVE	JEAN VILAR	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	MONTREUIL	LENAIN DE TILLEMONT	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	PANTIN	JEAN JAURES	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	PANTIN	JEAN LOLIVE	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	SAINT-DENIS	JEAN LURCAT	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	SAINT-DENIS	FEDERICO GARCIA LORCA	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	SAINT-DENIS	LA COURTILLE	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	SAINT-DENIS	IQBAL MASIH	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	SEVRAN	PAUL PAINLEVE	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	SEVRAN	EVARISTE GALOIS	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	STAINS	BARBARA	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	STAINS	JOLIOT CURIE	REP+
SEINE-SAINT-DENIS	CRETEIL	VILLETANEUSE	JEAN VILAR	REP+
VAL-DE-MARNE	CRETEIL	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	ELSA TRIOLET	REP+
VAL-DE-MARNE	CRETEIL	ORLY	ROBERT DESNOS	REP+
VAL-DE-MARNE	CRETEIL	VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	JULES FERRY	REP+
COTE D'OR	DIJON	CHENOVE	LE CHAPITRE	REP+
DROME	GRENOBLE	PIERRELATTE	GUSTAVE JAUME	REP+
ISERE	GRENOBLE	ECHIROLLES	JEAN VILAR	REP+
ISERE	GRENOBLE	GRENOBLE	LUCIE AUBRAC	REP+
SAVOIE	GRENOBLE	CHAMBERY	COTE ROUSSE	REP+
GUADELOUPE	GUADELOUPE	BAILLIF	COLLEGE DE BAILLIF	REP+
GUADELOUPE	GUADELOUPE	POINTE-A-PITRE	NESTOR DE KERMADEC	REP+
GUADELOUPE	GUADELOUPE	SAINT-MARTIN	QUARTIER D'ORLEANS	REP+
GUYANE	GUYANE	APATOU	MA AIYE	REP+
GUYANE	GUYANE	CAMOPI	PAUL SUITMAN	REP+
GUYANE	GUYANE	CAYENNE	AUXENCE CONTOUT	REP+
GUYANE	GUYANE	CAYENNE	GERARD HOLDER	REP+
GUYANE	GUYANE	CAYENNE	PAUL KAOEL	REP+
GUYANE	GUYANE	CAYENNE	EUGENE NONNON	REP+
GUYANE	GUYANE	CAYENNE	JUSTIN CATAYEE	REP+
GUYANE	GUYANE	GRAND-SANTI	ACHMAT KARTADINAMA	REP+
GUYANE	GUYANE	IRACOUBO	FERDINAND MADELEINE	REP+
GUYANE	GUYANE	KOUROU	HENRI AGARANDE	REP+
GUYANE	GUYANE	KOUROU	VICTOR SCHOELCHER	REP+
GUYANE	GUYANE	KOUROU	OMEBA TOBO	REP+

GUYANE	GUYANE	KOUROU	JOSEPH HO TEN YOU	REP+
GUYANE	GUYANE	MACOURIA	JUST HYASINE	REP+
GUYANE	GUYANE	MACOURIA	ANTOINE SYLVERE FELIX	REP+
GUYANE	GUYANE	MANA	LEO OTHILY	REP+
GUYANE	GUYANE	MANA	PAULE BERTHELOT	REP+
GUYANE	GUYANE	MARIPASOULA	GRAN MAN DIFOU	REP+
GUYANE	GUYANE	MATOURY	LA CANOPEE	REP+
GUYANE	GUYANE	MATOURY	LISE OPHION	REP+
GUYANE	GUYANE	MATOURY	CONCORDE-MAURICE DUMESNIL	REP+
GUYANE	GUYANE	PAPAICHTON	CHARLES TAFANIER	REP+
GUYANE	GUYANE	REMIRE	REEBERG NERON	REP+
GUYANE	GUYANE	SAINT-GEORGES	CHLORE CONSTANT	REP+
GUYANE	GUYANE	SAINT-LAURENT DU MARONI	EUGÉNIE TELL- EBOIUE	REP+
GUYANE	GUYANE	SAINT-LAURENT DU MARONI	ALBERT LONDRES	REP+
GUYANE	GUYANE	SAINT-LAURENT DU MARONI	ARSENE BOUYER D'ANGOMA	REP+
GUYANE	GUYANE	SAINT-LAURENT-DU- MARONI	PAUL JEAN-LOUIS	REP+
GUYANE	GUYANE	SAINT-LAURENT-DU- MARONI	LEODATE VOLMAR	REP+
GUYANE	GUYANE	SINNAMARY	ELIE CASTOR	REP+
LA REUNION	LA REUNION	LE PORT	L'OASIS	REP+
LA REUNION	LA REUNION	LE PORT	TITAN	REP+
LA REUNION	LA REUNION	LE PORT	JEAN LE TOULLEC	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-ANDRE	MILLE ROCHES	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-ANDRE	CAMBUSTON	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-BENOIT	AMIRAL PIERRE BOUVET	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-BENOIT	HUBERT DELISLE	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-BENOIT	GUY MOQUET	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-DENIS	BOURBON	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-DENIS	LES DEUX CANONS	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-DENIS	MONTGAILLARD	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-DENIS	FRANCOIS MAHE D.LA BOURDONNAIS	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-DENIS	DU CHAUDRON	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-LOUIS	PLATEAU GOYAVES	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-LOUIS	JEAN LAFOSSE	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-PAUL	CELIMENE GAUDIEUX	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-PAUL	ALBERT LOUGNON	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-PIERRE	PAUL HERMANN	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-PIERRE	LES TAMARINS	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-PIERRE	TERRE SAINTE	REP+
LA REUNION	LA REUNION	SAINT-PIERRE	HENRI MATISSE	REP+
NORD	LILLE	BEUVRAGES	PAUL ELUARD	REP+
NORD	LILLE	CONDE-SUR-L'ESCAUT	JOSQUIN DES PRES	REP+
NORD	LILLE	DENAIN	TURGOT	REP+

NORD	LILLE	DENAIN	BAYARD	REP+
NORD	LILLE	DOUAI	GAYANT	REP+
NORD	LILLE	DUNKERQUE	LUCIE AUBRAC	REP+
NORD	LILLE	GRANDE-SYNTHE	JULES VERNE	REP+
NORD	LILLE	GRANDE-SYNTHE	DU MOULIN	REP+
NORD	LILLE	HAUTMONT	PIERRE DE RONSARD	REP+
NORD	LILLE	JEUMONT	EUGENE THOMAS	REP+
NORD	LILLE	LILLE	PAUL VERLAINE	REP+
NORD	LILLE	LILLE	BORIS VIAN	REP+
NORD	LILLE	LILLE	LOUISE MICHEL	REP+
NORD	LILLE	LILLE	DE WAZEMMES	REP+
NORD	LILLE	LILLE	MOULINS	REP+
NORD	LILLE	LOOS	RENE DESCARTES	REP+
NORD	LILLE	LOUVROIL	JACQUES BREL	REP+
NORD	LILLE	MAUBEUGE	JULES VERNE (EPINETTE)	REP+
NORD	LILLE	MAUBEUGE	VAUBAN	REP+
NORD	LILLE	MONS-EN-BAROEUL	FRANCOIS RABELAIS	REP+
NORD	LILLE	RAISMES	GERMINAL	REP+
NORD	LILLE	ROUBAIX	MADAME DE SEVIGNE	REP+
NORD	LILLE	ROUBAIX	JEAN-BAPTISTE LEBAS	REP+
NORD	LILLE	ROUBAIX	ALBERT SAMAIN	REP+
NORD	LILLE	ROUBAIX	ANNE FRANK	REP+
NORD	LILLE	ROUBAIX	THEODORE MONOD	REP+
NORD	LILLE	ROUBAIX	MAXENCE VAN DER MEERSCH	REP+
NORD	LILLE	TOURCOING	MENDES-FRANCE	REP+
NORD	LILLE	TOURCOING	ALBERT ROUSSEL	REP+
NORD	LILLE	TOURCOING	LUCIE AUBRAC	REP+
NORD	LILLE	VALENCIENNES	CHASSE ROYALE	REP+
PAS-DE-CALAIS	LILLE	AVION	PAUL LANGEVIN	REP+
PAS-DE-CALAIS	LILLE	BOULOGNE SUR MER	PAUL LANGEVIN	REP+
PAS-DE-CALAIS	LILLE	CALAIS	LUCIEN VADEZ	REP+
PAS-DE-CALAIS	LILLE	CALAIS	VAUBAN	REP+
PAS-DE-CALAIS	LILLE	CALAIS	MARTIN LUTHER KING	REP+
PAS-DE-CALAIS	LILLE	GRENAY	ANGEVIN-WALLON	REP+
PAS-DE-CALAIS	LILLE	LENS	JEAN ZAY	REP+
PAS-DE-CALAIS	LILLE	LENS	JEAN JAURES	REP+
PAS-DE-CALAIS	LILLE	SAINT-OMER	LA MORINIE	REP+
PAS-DE-CALAIS	LILLE	SALLAUMINES	PAUL LANGEVIN	REP+
CORREZE	LIMOGES	BRIVE LA GAILLARDE	JEAN MOULIN	REP+
HAUTE-VIENNE	LIMOGES	LIMOGES	PIERRE DE RONSARD	REP+
AIN	LYON	OYONNAX	LOUIS LUMIERE	REP+
AIN	LYON	OYONNAX	AMPERE	REP+
LOIRE	LYON	LA RICAMARIE	JULES VALLES	REP+
LOIRE	LYON	SAINT CHAMOND	JEAN ROSTAND	REP+
LOIRE	LYON	SAINT ETIENNE	JULES VALLES	REP+

LOIRE	LYON	SAINT-ETIENNE	MARC SEGUIN	REP+
RHONE	LYON	LYON 08	HENRI LONGCHAMBON	REP+
RHONE	LYON	LYON 09	VICTOR SCHOELCHER	REP+
RHONE	LYON	PIERRE BENITE	MARCEL PAGNOL	REP+
RHONE	LYON	RILLIEUX LA PAPE	MARIA CASARES	REP+
RHONE	LYON	RILLIEUX LA PAPE	PAUL-EMILE VICTOR	REP+
RHONE	LYON	SAINT FONS	ALAIN	REP+
RHONE	LYON	VAULX EN VELIN	PIERRE VALDO	REP+
RHONE	LYON	VAULX EN VELIN	AIME CESAIRE	REP+
RHONE	LYON	VAULX EN VELIN	JACQUES DUCLOS	REP+
RHONE	LYON	VAULX EN VELIN	HENRI BARBUSSE	REP+
RHONE	LYON	VENISSIEUX	JULES MICHELET	REP+
RHONE	LYON	VENISSIEUX	PAUL ELUARD	REP+
RHONE	LYON	VENISSIEUX	ELSA TRIOLET	REP+
RHONE	LYON	VILLEFRANCHE SUR SAONE	JEAN MOULIN	REP+
RHONE	LYON	VILLEURBANNE	LAMARTINE	REP+
MARTINIQUE	MARTINIQUE	BASSE-POINTE	BASSE-POINTE	REP+
MARTINIQUE	MARTINIQUE	FORT DE FRANCE	AIME CESAIRE DE FORT-DE-FRANCE	REP+
MARTINIQUE	MARTINIQUE	FORT DE FRANCE	DILLON 2	REP+
MARTINIQUE	MARTINIQUE	FORT-DE-FRANCE	JACQUELINE JULIUS	REP+
MARTINIQUE	MARTINIQUE	LE FRANCOIS	TRIANON	REP+
MARTINIQUE	MARTINIQUE	LE LORRAIN	HUBERT NERO	REP+
MARTINIQUE	MARTINIQUE	LE VAUCLIN	LE VAUCLIN	REP+
MARTINIQUE	MARTINIQUE	SAINTE-MARIE	EMMANUEL SALDES	REP+
MARTINIQUE	MARTINIQUE	SAINT-PIERRE	LOUIS DELGRES	REP+
MAYOTTE	MAYOTTE	BANDRELE	DE BANDRELE	REP+
MAYOTTE	MAYOTTE	CHICONI	DE CHICONI	REP+
MAYOTTE	MAYOTTE	CHICONI	DE OUANGANI	REP+
MAYOTTE	MAYOTTE	DEMBENI	DE DEMBENI	REP+
MAYOTTE	MAYOTTE	MAMOUDZOU	DE DOUJANI	REP+
MAYOTTE	MAYOTTE	MAMOUDZOU	DE KAWENI 1	REP+
MAYOTTE	MAYOTTE	MAMOUDZOU	DE MAJICAVO	REP+
MAYOTTE	MAYOTTE	MTSAMBORO	DE MTSAMBORO	REP+
MAYOTTE	MAYOTTE	TSINGONI	DE TSINGONI	REP+
GARD	MONTPELLIER	ALES	JEAN MOULIN	REP+
GARD	MONTPELLIER	BEAUCAIRE	EUGENE VIGNE	REP+
GARD	MONTPELLIER	NIMES	ROMAIN ROLLAND	REP+
GARD	MONTPELLIER	NIMES	CONDORCET	REP+
GARD	MONTPELLIER	NIMES	JULES VALLES	REP+
GARD	MONTPELLIER	NIMES	DIDEROT	REP+
HERAULT	MONTPELLIER	BEZIERS	PAUL RIQUET	REP+
HERAULT	MONTPELLIER	BEZIERS	KATIA ET MAURICE KRAFFT	REP+
HERAULT	MONTPELLIER	MONTPELLIER	LES GARRIGUES	REP+
HERAULT	MONTPELLIER	MONTPELLIER	LAS CAZES	REP+

HERAULT	MONTPELLIER	MONTPELLIER	LES ESCHOLIER DE LA MOSSON	REP+
HERAULT	MONTPELLIER	MONTPELLIER	ARTHUR RIMBAUD	REP+
HERAULT	MONTPELLIER	SETE	JEAN MOULIN	REP+
PYRENEES-ORIENTALES	MONTPELLIER	PERPIGNAN	JOSEPH SEBASTIEN PONS	REP+
PYRENEES-ORIENTALES	MONTPELLIER	PERPIGNAN	MADAME DE SEVIGNE	REP+
PYRENEES-ORIENTALES	MONTPELLIER	PERPIGNAN	MARCEL PAGNOL	REP+
MEURTHE-ET-MOSELLE	NANCY-METZ	LAXOU	LA FONTAINE	REP+
MEURTHE-ET-MOSELLE	NANCY-METZ	NANCY	CLAUDE LE LORRAIN	REP+
MEUSE	NANCY-METZ	BAR-LE-DUC	JACQUES PREVERT	REP+
MOSELLE	NANCY-METZ	BEHREN LES FORBACH	ROBERT SCHUMAN	REP+
MOSELLE	NANCY-METZ	FORBACH	WIESBERG P. ADT	REP+
MOSELLE	NANCY-METZ	HOMBOURG-HAUT	ROBERT SCHUMAN	REP+
MOSELLE	NANCY-METZ	METZ	HAUT DE BLEMONT	REP+
MOSELLE	NANCY-METZ	WOIPPY	JULES FERRY	REP+
VOSGES	NANCY-METZ	EPINAL	SAINT-EXUPERY	REP+
LOIRE-ATLANTIQUE	NANTES	NANTES	STENDHAL	REP+
LOIRE-ATLANTIQUE	NANTES	NANTES	CLAUDE DEBUSSY	REP+
LOIRE-ATLANTIQUE	NANTES	NANTES	LE BREIL	REP+
LOIRE-ATLANTIQUE	NANTES	NANTES	SOPHIE GERMAIN	REP+
LOIRE-ATLANTIQUE	NANTES	SAINT-NAZAIRE	PIERRE NORANGE	REP+
MAINE-ET-LOIRE	NANTES	ANGERS	JEAN LURCAT	REP+
MAINE-ET-LOIRE	NANTES	ANGERS	JEAN VILAR	REP+
MAYENNE	NANTES	LAVAL	ALAIN GERBAULT	REP+
SARTHE	NANTES	LE MANS	ALAIN-FOURNIER	REP+
SARTHE	NANTES	LE MANS	VAUGUYON	REP+
SARTHE	NANTES	LE MANS	LE RONCERAY	REP+
SARTHE	NANTES	LE MANS	COSTA-GAVRAS	REP+
ALPES-MARITIMES	NICE	NICE	NUCERA LOUIS	REP+
ALPES-MARITIMES	NICE	NICE	JULES ROMAINS	REP+
ALPES-MARITIMES	NICE	NICE	MAURICE JAUBERT	REP+
VAR	NICE	LA SEYNE SUR MER	HENRI WALLON	REP+
VAR	NICE	TOULON	MAURICE GENEVOIX	REP+
VAR	NICE	TOULON	LA MARQUISANNE	REP+
CHER	ORLEANS-TOURS	BOURGES	LE GRAND MEAULNES	REP+
EURE-ET-LOIR	ORLEANS-TOURS	DREUX	PIERRE ET MARIE CURIE	REP+
EURE-ET-LOIR	ORLEANS-TOURS	DREUX	LOUIS ARMAND	REP+
INDRE	ORLEANS-TOURS	CHATEAUROUX	ROSA PARKS	REP+
INDRE-ET LOIRE	ORLEANS-TOURS	JOUE-LES-TOURS	LA RABIERE	REP+
INDRE-ET LOIRE	ORLEANS-TOURS	SAINT-PIERRE-DES-CORPS	JACQUES DECOUR	REP+
LOIRET	ORLEANS-TOURS	ORLEANS	JEAN ROSTAND	REP+
LOIRET	ORLEANS-TOURS	SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE	ANDRE MALRAUX	REP+
LOIR-ET-CHER	ORLEANS-TOURS	BLOIS	BLOIS-BEGON	REP+

LOIR-ET-CHER	ORLEANS-TOURS	BLOIS	FRANCOIS RABELAIS	REP+
PARIS	PARIS	PARIS 18	GEORGES CLEMENCEAU	REP+
PARIS	PARIS	PARIS 18	MAURICE UTRILLO	REP+
PARIS	PARIS	PARIS 19	GEORGES ROUAULT	REP+
PARIS	PARIS	PARIS 20	COLETTE BESSON	REP+
CHARENTE	POITIERS	ANGOULEME	MICHELLE PALLET	REP+
CHARENTE	POITIERS	SOYAUX	ROMAIN ROLLAND	REP+
CHARENTE-MARITIME	POITIERS	LA ROCHELLE	PIERRE MENDES FRANCE	REP+
Vienne	POITIERS	CHATELLERAULT	GEORGE SAND	REP+
ARDENNES	REIMS	CHARLEVILLE-MEZIERES	ROGER SALENGRO	REP+
ARDENNES	REIMS	CHARLEVILLE-MEZIERES	LEO LAGRANGE	REP+
ARDENNES	REIMS	SEDAN	LE LAC	REP+
AUBE	REIMS	LA CHAPELLE-SAINT-LUC	ALBERT CAMUS	REP+
AUBE	REIMS	LA CHAPELLE-SAINT-LUC	PIERRE BROSSOLETTE	REP+
HAUTE-MARNE	REIMS	SAINT-DIZIER	ANNE FRANK	REP+
MARNE	REIMS	REIMS	COLBERT	REP+
MARNE	REIMS	REIMS	PAUL FORT	REP+
MARNE	REIMS	REIMS	JOLIOT-CURIE	REP+
MARNE	REIMS	REIMS	GEORGES BRAQUE	REP+
ILLE-ET-VILAINE	RENNES	RENNES	DES HAUTES OURMES	REP+
EURE	ROUEN	EVREUX	PABLO NERUDA	REP+
EURE	ROUEN	VAL-DE-REUIL	ALPHONSE ALLAIS	REP+
SEINE-MARITIME	ROUEN	DIEPPE	ALBERT CAMUS	REP+
SEINE-MARITIME	ROUEN	ELBEUF	NELSON MANDELA	REP+
SEINE-MARITIME	ROUEN	LE HAVRE	JULES VALLES	REP+
SEINE-MARITIME	ROUEN	LE HAVRE	GUY MOQUET	REP+
SEINE-MARITIME	ROUEN	LE HAVRE	DESCARTES	REP+
SEINE-MARITIME	ROUEN	LE HAVRE	EUGENE VARLIN	REP+
SEINE-MARITIME	ROUEN	LE HAVRE	JACQUES MONOD	REP+
SEINE-MARITIME	ROUEN	LE HAVRE	HENRI WALLON	REP+
SEINE-MARITIME	ROUEN	LE HAVRE	MARCEL PAGNOL	REP+
SEINE-MARITIME	ROUEN	ROUEN	BOIELDIEU	REP+
SEINE-MARITIME	ROUEN	ROUEN	GEORGES BRAQUE	REP+
SEINE-MARITIME	ROUEN	ST ETIENNE DU ROUVRAY	ROBESPIERRE	REP+
BAS-RHIN	STRASBOURG	STRASBOURG	LEZAY MARNESIA	REP+
BAS-RHIN	STRASBOURG	STRASBOURG	SOLIGNAC	REP+
BAS-RHIN	STRASBOURG	STRASBOURG	FRANCOIS TRUFFAUT	REP+
BAS-RHIN	STRASBOURG	STRASBOURG	HANS ARP	REP+
BAS-RHIN	STRASBOURG	STRASBOURG	ERASME	REP+
HAUT-RHIN	STRASBOURG	COLMAR	MOLIERE	REP+
HAUT-RHIN	STRASBOURG	MULHOUSE	KENNEDY	REP+
HAUT-RHIN	STRASBOURG	MULHOUSE	JEAN MACE	REP+
HAUT-RHIN	STRASBOURG	MULHOUSE	SAINT EXUPERY	REP+

HAUT-RHIN	STRASBOURG	MULHOUSE	BOURTZWILLER	REP+
HAUT-RHIN	STRASBOURG	MULHOUSE	WOLF	REP+
HAUT-RHIN	STRASBOURG	MULHOUSE	FRANCOIS VILLON	REP+
HAUTE-GARONNE	TOULOUSE	TOULOUSE	GEORGE SAND	REP+
HAUTE-GARONNE	TOULOUSE	TOULOUSE	BELLEFONTAINE	REP+
HAUTE-GARONNE	TOULOUSE	TOULOUSE	ROSA PARKS	REP+
HAUTE-GARONNE	TOULOUSE	TOULOUSE	RAYMOND BADIOU	REP+
HAUTE-GARONNE	TOULOUSE	TOULOUSE	STENDHAL	REP+
ESSONNE	VERSAILLES	CORBEIL ESSONNES	LEOPOLD SEDAR SENGHOR	REP+
ESSONNE	VERSAILLES	CORBEIL-ESSONNES	LOUISE MICHEL	REP+
ESSONNE	VERSAILLES	EVRY	LES PYRAMIDES	REP+
ESSONNE	VERSAILLES	GRIGNY	JEAN VILAR	REP+
ESSONNE	VERSAILLES	GRIGNY	PABLO NERUDA	REP+
ESSONNE	VERSAILLES	GRIGNY	SONIA DELAUNAY	REP+
HAUTS DE SEINE	VERSAILLES	GENNEVILLIERS	GUY MOQUET	REP+
HAUTS DE SEINE	VERSAILLES	NANTERRE	EVARISTE GALOIS	REP+
VAL-D'OISE	VERSAILLES	ARGENTEUIL	CLAUDE MONET	REP+
VAL-D'OISE	VERSAILLES	GARGES LES GONESSE	PAUL ELUARD	REP+
VAL-D'OISE	VERSAILLES	GARGES-LES-GONESSE	HENRI WALLON	REP+
VAL-D'OISE	VERSAILLES	SARCELLES	JEAN LURCAT	REP+
VAL-D'OISE	VERSAILLES	SARCELLES	CHANTEREINE	REP+
VAL-D'OISE	VERSAILLES	VILLIERS LE BEL	SAINT EXUPERY	REP+
VAL-D'OISE	VERSAILLES	VILLIERS-LE-BEL	MARTIN LUTHER KING	REP+
YVELINES	VERSAILLES	CHANTELOUP LES VIGNES	RENE CASSIN	REP+
YVELINES	VERSAILLES	LES MUREAUX	JULES VERNE	REP+
YVELINES	VERSAILLES	MANTES LA JOLIE	PAUL CEZANNE	REP+
YVELINES	VERSAILLES	MANTES LA JOLIE	PASTEUR	REP+
YVELINES	VERSAILLES	MANTES LA JOLIE	DE GASSICOURT	REP+
YVELINES	VERSAILLES	MANTES LA JOLIE	GEORGES CLEMENCEAU	REP+
YVELINES	VERSAILLES	MANTES LA JOLIE	ANDRE CHENIER	REP+
YVELINES	VERSAILLES	POISSY	LES GRANDS CHAMPS	REP+
YVELINES	VERSAILLES	TRAPPES	YOURI GAGARINE	REP+